



Doc. 12162

04 février 2010

L'Europe et la Déclaration et la Plate-forme d'action de Pékin: quinze ans après

Proposition de résolution

déposée par M. José MENDES BOTA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'année 2010 marque le quinzième anniversaire de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la Déclaration de Pékin et de la Plateforme d'action "pour l'égalité, le développement et la paix", qui ont marqué une étape décisive vers l'égalité des sexes et qui ont ouvert la voie à d'autres mesures et initiatives.

L'Assemblée parlementaire note les progrès réalisés dans la plupart des Etats membres, notamment en ce qui concerne la participation des femmes sur le marché du travail, la participation politique des femmes au niveau local, les législations nouvelles et renforcées sur les violences à l'encontre des femmes et les violences domestiques, ainsi que les mécanismes institutionnels sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Cependant, l'Assemblée est préoccupée par l'inégalité des progrès réalisés et par les problèmes persistants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, comme le fossé salarial entre les femmes et les hommes, le fossé entre la législation et l'application de celle-ci, la situation des femmes migrantes et des femmes appartenant à des groupes minoritaires, la persistance de stéréotypes liés au sexe surtout dans les médias et dans l'éducation, l'absence de données qualitatives ventilées par sexe et d'indicateurs des disparités entre les sexes.

Réaffirmant le caractère essentiel de l'égalité des sexes pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire à l'échelle mondiale, l'Assemblée exhorte le Comité des Ministres:

- à examiner les progrès réalisés par les Etats membres dans les douze domaines de la Plateforme d'action et à présenter des mesures concrètes pour s'acquitter de leurs engagements ces prochaines années;
- à élaborer un examen annuel de la mise en œuvre de la Plateforme d'action de Pékin et à utiliser les indicateurs et rapports existants comme base pour de nouvelles initiatives destinées à assurer l'égalité des sexes;
- à encourager les Etats membres à procéder à des échanges de connaissances et de bonnes pratiques pour atteindre les objectifs fixés dans la Plateforme d'action;
- à mettre systématiquement en œuvre et à suivre une approche intégrée de l'égalité entre les sexes dans les principaux processus, stratégies et programmes législatifs, budgétaires et autres.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MENDES BOTA José, Portugal, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
AUSTIN John, Royaume-Uni
CIRCENE Ingrida, Lettonie, PPE/DC
GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC
GREFF Claude, France, PPE/DC
HÄGG Carina, Suède
HAJIBAYLI Gultakin, Azerbaïdjan, PPE/DC
HOLOVATY Serhiy, Ukraine, ADLE
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC
JONKER Corien W.A., Pays-Bas, PPE/DC
KOÇ Haluk, Turquie, SOC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MIRZAZADA Aydin, Azerbaïdjan, GDE
OHLSSON Carina, Suède, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
VĚSAITĚ Birutė, Lituanie, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste